ANG200 - Apprentissage personnalisé en anglais

Mis à jour le 01-04-2025

Code : ANG200

Unité d'enseignement de type mixte

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : CLE - Langues étrangères (CLE) / Cedric BRUDERMANN

Contact national :

Communication en langues étrangères (CLE)

2 rue Conté
75003 PARIS 03
01 40 27 21 86
Hairia Saleh
par_langues@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Auditeurs déjà inscrits dans un cursus de formation au Cnam

Objectifs pédagogiques

- Aider les auditeurs à améliorer/consolider leur anglais professionnel (écrit et oral), en leur permettant de travailler à leur rythme dans un parcours personnalisé où ils bénéficient d'un suivi fourni par un enseignant-conseiller
- Permettre aux auditeurs de développer / renforcer leur autonomie d'apprentissage
- Accompagner les auditeurs dans la préparation de projets de mobilité, voire d'évolution professionnelle à l'international.

Programme

Contenu

Contenus

Les activités à réaliser sont formalisées dans un contrat pédagogique que les auditeurs seront conviés à signer au moment de l'inscription.

Modalités

- Enseignement semestriel étendu sur 15 semaines et nécessitant un volume de travail personnel estimé à 45 heures
- Parcours intégrant des temps d'apprentissage aux formats différents : autonomie, autonomie guidée, en présence d'un enseignant-conseiller, temps de travail synchrones, asynchrones, etc.
- Parcours proposant un panel d'activités variées à réaliser. Quatre entretiens individuels d'accompagnement / suivi individuel en anglais d'une heure permettront aux auditeurs de faire le point sur leurs besoins en anglais, de poser leurs questions, d'obtenir de l'aide et de s'orienter vers les objectifs visés par le parcours.
- Les activités proposées porteront a minima sur 4 compétences langagières : compréhension de l'écrit / de l'oral et production écrite et orale

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

- Contrôle continu : cette UE n'est pas validée par un examen. La validation de l'UE sera conditionnée au respect des termes du contrat pédagogique que les auditeurs auront signé en début de formation. Une note sera attribuée en fonction du travail accompli
- UE de 6 ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)